

est immatriculée au registre de société coopérative sous le N° CI-ABG-2014-C-091.

La coopérative a pour objet la production, la collecte et la commercialisation des produits agricoles notamment le café et le cacao.

A cette fin, elle pratiquera notamment les opérations suivantes: le stockage du produit, la négociation de la vente, la dispensation de la formation ou de conseils agraires, ainsi que toute autre activité utile à la réalisation de son objet.

Poursuivant la satisfaction des aspirations économiques mais aussi sociales et culturelles de ses membres, la coopérative pourra effectuer toute autre opération qui sert à la réalisation de son objet social, y compris le développement de sa communauté.

POUR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION
LE PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

de Coopérative simplifiée Bonheur
de Man

Au terme des statuts sous seing privé, il a été constitué une société coopérative dénommée société coopérative simplifiée bonheur de Man, sigle SCOOPS-BONHEUR au capital de 2.200.000 F CFA, siège social Kpangouin II, Téléphone: 00225 08 70 96 16 / 00225 06 68 15 15, département de Man pour une durée de 99 ans, ayant pour objet social la production, la collecte et la commercialisation de cacao et de café. Elle a été enregistrée le 31 juillet 2014 au tribunal de première instance de Man sous le numéro CI-MAN-2014-B-75 par le greffier en Chef Maître BOKA OHOUCHEY THOMAS attaché des Services judiciaires. Elle est agréée dans le département de Man. Les membres du comité de gestion sont: Son PCG Mr SANOGO LASSINA, son secrétaire général Mr DEMBELE IBRAHIMA, son trésorier Mr OUARTARA TIENOUNGNON DESIRE ET LES AUTRES MEMBRES SAGNON ALI ET GNAZALE GREBE ERIC. Les membres de son comité de surveillance sont: BAGNON DJIBRINA, COULIBALY MOUSSA et SORO TENE.

POUR AVIS LE PCG
MR SANOGO LASSINA

N° CI-SS-14-C-20

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Suivant statuts sous-seing privé, il a été constitué une Société Coopérative avec conseil d'Administration, COOP-CA au capital de 50.000.000 FCFA ayant pour siège social SAÏOUA BP 64 ISSIA dénommée « NOUVELLE COOPÉRATIVE AGRICOLE DU CANTON YOCOLO, en abrégée NO.CO.A.C.Y, avec pour objet social: la production, la collecte, le stockage et la commercialisation des produits agricoles de ses membres, notamment le Café-Cacao et tous produits de rente ou vivriers, l'amélioration des techniques de travail des coopérateurs membres, l'accroissement des ressources financières et l'amélioration des conditions de vie des membres, notamment l'approvisionnement en intrants agricoles » ;

Durée: 99 ans; PCA : monsieur PRO BIRIE LUCIEN.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE EDIFIE DE DOUKOUYA «SCOOPS-EDIFIE-DOUKOUYA»

Aux termes des statuts sous Seing Privé enregistrés le 16 juillet 2014 à Gagnoa, reçus le 29 juillet 2014 par Maître KOFFI Kouakou Maurice, Greffier en chef de la section du Tribunal d'Oumé, il a été constitué une Société Coopérative Simplifiée Edifié de Doukouya dont l'objet: la production, la commercialisation et la transformation des produits agricoles et agro-pastoraux des membres et sa propre production, l'approvisionnement des membres en intrants et autres facteurs de production, directement ou indirectement sur toutes l'étendue du territoire National, la satisfaction des aspirations économiques mais aussi sociale et culturelle de ses membres, la diversification des activités économiques. Dénomination: «SCOOPS-EDIFIE-DOUKOUYA»; Siège social: Doukouya, BP 65 Oumé; Cél: 08 30 88 88; Durée: 99 ans; Capital social: 3 480 000 FCFA; Président du Comité de Gestion: Mr. SAMBA KARIM. Inscription faite au registre des Sociétés Coopératives tenu au Greffe de la Section de Tribunal d'Oumé, le 29 juillet 2014, sous le N° CI-OUM-2014-C-28

Pour avis le PCA

OUM-2014-C-30

Pour avis le PCA

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE SOLIDARITÉ DE SINFRA EN ABRÉGÉ «SCOOPS-SODASI»

CONSTITUTION DE COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE

Aux termes des statuts sous seing privé reçus au rang des minutes de Me KOUAKOU KONAN JACQUES Greffier en Chef de la Section du Tribunal de Sinfra sous le N° CI-SFR-2014-CO-18, il a été constituée une Société coopérative simplifiée dite «Société COOPÉRATIVE SIMPLIFIÉE SOLIDARITÉ DE SINFRA» «SCOOPS-SODASI»; son capital social est de 2 290 000 FCFA en numéraire, sa durée est de 99 ans. Son Siège social est à Sinfra. Elle a pour objet la production, la commercialisation, la collecte des produits agricoles. Elle a pour Président KANSIE SIE FRANCOIS; Secrétaire AGNANDJI KOEVI SAMUEL. Dépôt au greffe du tribunal de Sinfra le 08/07/2014 sous le N° CI-SFR-2014-CO-18.

COMITE DE GESTION

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIÉTÉ «MYYOUPIY»
Siège social: ABIDJAN - COCODY
ANGRE 9ème TRANCHE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Août 2014, et enregistrés au CEPICI le 06 Août 2014, il a été constituée une SARLU aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: «MYYOUPIY». Objet: La publicité sur les réseaux sociaux. Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement. Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en

indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Une copie des Statuts et une expédition de la DNV ont été enregistrées le 29 Juillet 2014 au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan sous le N°5768 et la société a été immatriculée au RCCM sous le Numéro CI-ABJ-2014-B-15103.

TECOR COTE D'IVOIRE

S.A.R.L au capital de 1 000 000 de F.cfa
Siège social: 04 BP 480 ABIDJAN 04
Abidjan- Zone Industrielle de Vridi
RCCM CI-ABJ-2014-B-14975

Constitution de Société

Aux termes de la D.S.V et des Statuts Sous Seing Privés déposés respectivement le 1 er Juillet 2014 et le 23 Juillet 2014 au rang des minutes du Greffe du Tribunal du Commerce, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : TECOR COTE D'IVOIRE

- Forme: S.A.R.L au capital de 1 000 000 de F.cfa

- Adresse: 04 BP 480 Abidjan 04

- Siège social: Abidjan, Zone Industrielle de Vridi

- Co-gérants: M. Bruno Henri Edouard PANEL, de nationalité Française, M. André Francis EINAUDI, de nationalité Française.

- Durée: 99 ans

- Objet: notamment la prestation de services dans le domaine de l'environnement notamment la collecte, le traitement, l'élimination, la gestion et l'exploitation de déchets, la dépollution, la réhabilitation de locaux pollués et de démantèlement d'équipement et usines; la gestion de déchetterie, centre de transfert, centre de tri, la revalorisation et la commercialisation de matières recyclables, le nettoyage de bacs ou citernes à hydrocarbures ou autres fosses, puits, égouts, regards et en général, de toutes installations domestiques ou industrielles; l'entretien et la réparation de toutes canalisations, Tous travaux industriels d'entretien, maintenance, démontage et remontage des installations industrielles, de nettoyage par des moyens mécaniques ou chimiques ou à pression d'eau, La prestation de services, la maintenance, l'ingénierie ou les travaux de construction, les travaux de tuyauterie-chaudronneries et de mécanique dans le domaine industriel, minier, pétrolier, de l'énergie, agroalimentaire, Les prestations d'assistance technique et de logistique, La

activité connexe ou complémentaire, La fabrication, l'achat, la vente et la location d'accessoires de levage, Les transports routiers et les transports publics de marchandises y compris les convois exceptionnels, L'activité de commissionnaire de transport de personnes ou de marchandises Les services de travaux publics, les travaux de terrassement et de génie civil, L'achat, la maintenance, la location de camps, les services de catering L'entretien, la maintenance industrielle et tous travaux s'y rapportant sur tous biens meubles ou immeubles L'achat, la vente; la location de tous biens et produits notamment chimiques, ainsi de tous services, à usage industriel. Une copie des Statuts Sous Seing Privés et la D.S.V ont été enregistrées le 23 Juillet 2014 au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan sous le N°5686 et la société a été immatriculée au RCCM sous le Numéro CI-ABJ-2014-B-14970

ETUDE DE ME ABOUGNAN MARTINE

COMMISSAIRE PRISEUR 17 BP 155
ABIDJAN 17 Tél. : 21.26.41.28

Marcory, derrière la Pharmacie du petit marché, Rue F74 Dabou

Vente le SAMEDI 09 AOÛT 2014 A 09 HEURES, DANS LES PARCS DE LA SOCIÉTÉ DEPANNAGE AFRIQUE sise à YOPOUGON GESCO par le Ministère de Maître ABOUGNAN Martine, Commissaire-Preneur à Abidjan de: DAF 4622 AY 05; HONDA 5144 EG 01; IVECO 3587 EJ 01; MERCEDES (2479 EJ 01; 3998 CT 01; CH8410); MITSUBISHI (5098 FR 01; 3052 EV 01); NISSAN (8038 CH 01; 8702 CN 01; 9001 CJ 01; 9190 AT 01); OPEL (1221 EC 01; 5470 FE 01); PEUGEOT (1076 CX 01; 7749 CK 01; 863 AT 01); RENAULT (1576 CU 01; 5019 EN 01; 9190 AT 01; 6958 CT 01); ROVER 1955 EU 01; TOYOTA (1254 EQ 01; 1377 EV 01; 5221 EV 01; 5654 EL 01; 6998 CU 01; 853 EL 01; 8702 CN 01; 8941 FE 01); VOLKSWAGEN (6015 CE 01; 7229 CL 01); AMICO D 32 391; APSONIC (*L)AMAKJB9A2900829; *L YEXCH00333211613); CAMICO vert 0-50 KPA; CDI LP5PCJLFA0100863; HONDA (050 55217 55; L 12555716181); KANAZOKI 031651; KTM (*LHJXCHLA475800931*; *LHJXCHLA78809931*; *LP5XCHLC*B0201631*; *LP5XCHLC*C0157926*; *LP5XCHLC2*C0314887;

AVIS DE MISE EN HARMONIE DE STATUTS DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ANOUANZE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'INDENIE dite COOP-CA PAI

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2013, les membres de la COOPÉRATIVE ANOUANZE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'INDENIE, ont procédé à la mise en harmonie des statuts de la coopérative avec les dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif aux droits des sociétés coopératives.

En conséquence, la COOPÉRATIVE ANOUANZE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'INDENIE devient: SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ANOUANZE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'INDENIE dite COOP-CA PAI, conformément au certificat de dépôt du 12 Novembre 2013, RSC : CI-ABG- 2013-B-016 du 27 novembre 2013.

La société coopérative a pour objet: la collecte, le conditionnement, le stockage des produits agricoles, la vente et l'approvisionnement en intrants de ses membres.

Le capital social est de : 2 000 000 F CFA, Durée: 99 ans, boîte postale 150 Abengourou et dont le siège social est sis à Abengourou.

Pour avis
Le PCA

KAKOU DJAPPA MAX 07 86 46 11

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte SSP du 10 Août 2010, enregistré le 21 juin 2011, vol. 01 F° 03 N° 34 Bord. 34/05, il a été constituée les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques qui suivent:

DENOMINATION: CONSEIL
D'ASSISTANCE COMPTABLE ET
FISCALE

Par abréviation: CONAFISC-CGA
OBJET:

1. La comptabilité, la paie, fiscalité, la formation et le conseil en gestion
 2. Les opérations commerciales financières industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.
- SIEGE SOCIAL: GRAND-BASSAM commune de GRAND-BASSAM quartier - IMPERIAL ROND POINT, BP818 GRAND-BASSAM